

INSCRIPTIONS

Se renseigner par Mail de la disponibilité et s'inscrire :

- Lors de nos Permanences le lundi à partir de 18h.
- En début de séance, auprès de l'animateur

ACTIVITÉS

Reprise à partir du lundi 15 septembre 2025.

Remboursement de l'activité sous condition (voir tableau d'activité).

Seules les activités ayant un effectif suffisant seront maintenues.

SEANCES D'ESSAIS

L'inscription à l'activité est nécessaire au préalable des séances d'essai.

L'annulation est sans frais jusqu'au 26 septembre 2025.

STAGES MULTI-ACTIVITES ENFANTS

Durant les petites vacances scolaires. Infos à suivre sur le site internet.

SUIVEZ-NOUS

- Site internet de la MPT : <http://mpt-chony.fr>
- Page Facebook : MPT Chony

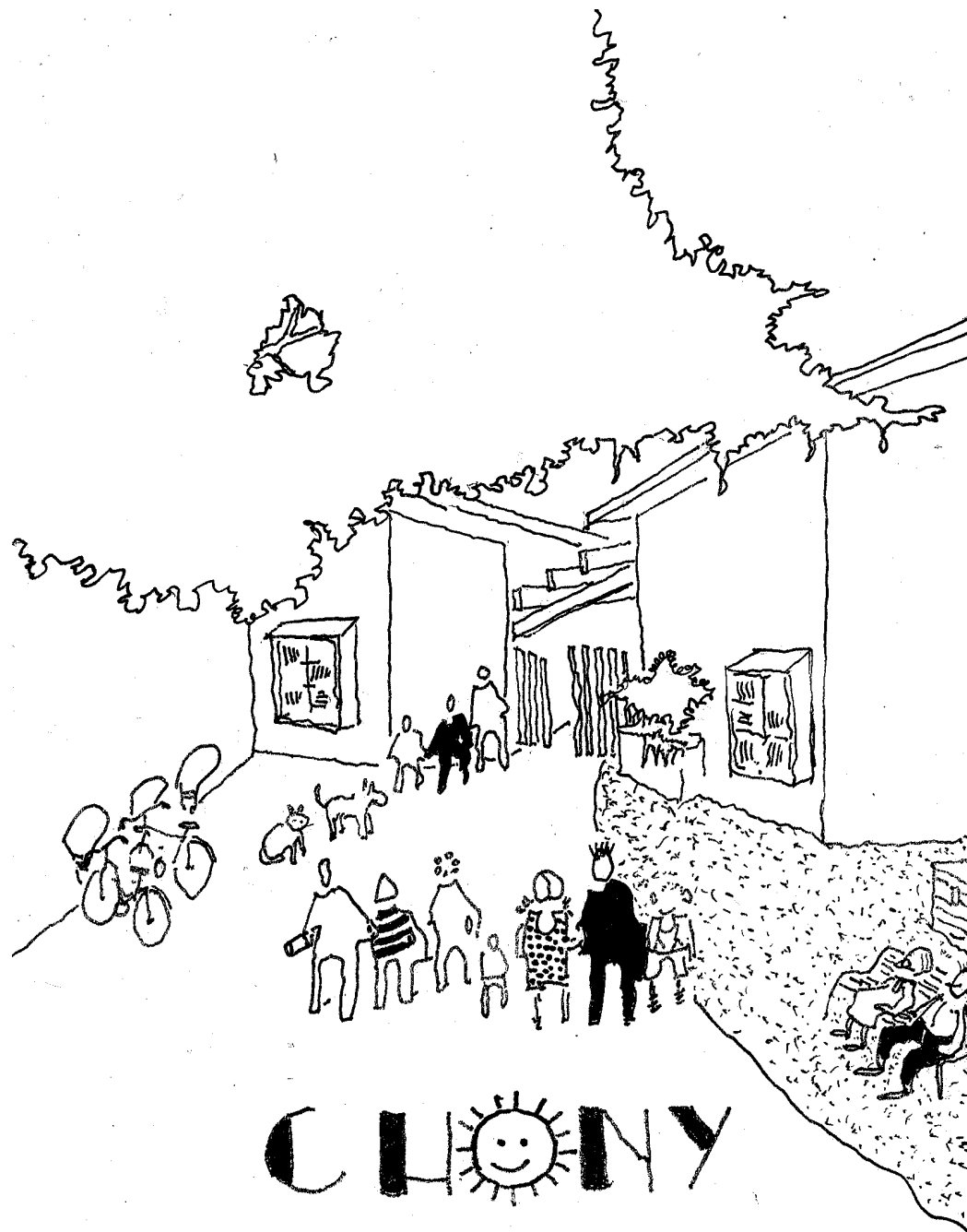
BÉNÉVOLES

Pour nous aider ponctuellement ou plus régulièrement, faites-vous connaître ! Permanence au bureau tous les lundis à partir de 18h30.

COMITÉ DE QUARTIER

Espace de rencontre, le comité de quartier constitue un cadre d'expression, de réflexion et d'action pour l'ensemble des personnes intéressées par la vie et l'aménagement du quartier afin

- D'instaurer du lien social entre les habitants en faisant vivre des activités : Ruchony, Lire à Chony, Curieux de Chony, Prêt à Chony et le compost partagé.
- D'organiser des manifestations : Fête du quartier, Vide grenier, Tournoi de pétanque, Conférences ..., marquant la vie du quartier.
- Réunion tous les derniers lundis du mois à 18h30 à la MPT.



55 rue Salengro 26500 BOURG LES VALENCE

[HTTP://MPT-chony.fr](http://MPT-chony.fr) courriel: chony.mpt@gmail.com

N : nouveau

Supplément Non Bourcain : + 6 €

Remboursement possible durant les deux premières semaines d'activité ou après la première séance d'activité mensuelle (soit du 15 au 26 septembre 2025). Au-delà de ces dates, soit vous trouvez une personne qui vous remplace, soit vous fournissez un certificat médical récent (de moins de 1 mois) de contre-indication à la pratique de cette activité. Toutes nos activités débutent à partir du 15 septembre et s'arrêtent début juin. Soit environ 30 séances. Seules les activités ayant un effectif suffisant seront maintenues

Danse Bio-dynamique : Atelier de 3h , mensuel, détails sur www.lafluctuante-danse.fr/